Origine de e dans fr. ferai

Autor(en): **Maczak, Witold**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **28 (1969)**

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-23243

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Origine de *e* dans fr. *ferai*

M. Malmberg, dans son bel article sur *L'origine des formes du futur et du conditionnel du verbe «faire» en français*[1], commence par présenter une dizaine d'hypothèses avancées à ce sujet jusqu'à la fin de la dernière guerre. Je ne trouve pas nécessaire de les rappeler toutes ici, mais je ne peux m'abstenir de citer au moins deux passages de l'article en question qui sont relatifs à la critique de certaines de ces hypothèses, puisque les objections de M. Malmberg me paraissent vraiment justifiées.

Voici ce que l'auteur écrit pour réfuter une de ces explications: «Il n'y a aucune raison pourquoi une forme due à la position particulière de **si farai, *jo farai* l'aurait emporté sur les autres. Surtout le dernier type ... n'a guère pu avoir tant prédominé à une époque où les pronoms personnels sujets n'étaient pas encore obligatoires; ... il est peu satisfaisant au point de vue méthodique de supposer, gratuitement, que la réalisation d'une forme verbale dans une situation phonétique particulière se soit fixée dans la conscience linguistique et soit devenue la forme normale, supplantant complètement les autres. Il aurait fallu démontrer que les cas où les formes en cause se trouvaient en cette position dépassaient les autres en nombre à tel point que leur généralisation peut être considérée comme probable ... Les autres verbes ayant la même structure ne connaissent pas un tel traitement (... *trairai* ... *tairai* ... *plairai* ...).»

Voici une réfutation convaincante de l'hypothèse selon laquelle la voyelle de *ferai* s'expliquerait par l'influence de *f* initial et l'emploi proclitique du verbe *faire:* «Une influence du *f* initial impliquerait une labialisation du *a,* mais il ... semble ... peu normal qu'un *a* puisse passer à ... [ə] sous l'influence d'une ... labiale ... Un *a* labialisé deviendrait plutôt un [ɔ] qu'un [ə]. On sait qu'il existe toujours un certain rapport entre l'articulation labiale et l'articulation vélaire ... Et on ne connaît pas d'autres exemples d'un passage de *fa-* protonique à [*fə*] en français (cf. FARINA > *farine*). Il ne ... semble pas non plus suffisant d'avoir recours à l'emploi proclitique du verbe *faire.* Dans ce cas, les formes actuelles seraient dues à la victoire complète des formes atones sur les formes toniques. D'abord [on a] de la peine à voir comment un emploi proclitique de **farai,* etc. (comme auxiliaire devant un autre verbe), pourrait expliquer phonétiquement le passage à *ferai,* un *a* inaccentué initial se conservant toujours en français. Mais même si c'était le cas, nous n'aurions aucune preuve que l'emploi atone du verbe ait été si fréquent par rapport à l'emploi tonique qu'une action analogique de la part de celui-ci puisse sembler naturelle.»

[1] B. MALMBERG, *Notes de grammaire historique française,* Lund 1945, p. 5–15.

Les objections relatives à toutes les autres hypothèses n'étant pas moins convaincantes, M. Malmberg présente, lui-même, une nouvelle explication. A son avis, si le régulier *fairai,* attesté sporadiquement en ancien français, a été remplacé par *ferai,* c'est par l'analogie avec l'infinitif *fer,* que certains parlers septentrionaux connaissent aujourd'hui et dont M. Malmberg cite quelques exemples isolés qui, tout en remontant au moyen âge, ne sont pas antérieurs à la fin du XII[e] siècle. *Ferai,* avec [ə], en face de *fer,* avec [ɛ], serait proportionnel à a.fr. *amerai* : *amer.* Ce qui constitue, à mon avis, le côté faible de cette hypothèse, c'est la chronologie: tandis que *ferai* règne en français dès le début, depuis le *Fragment de Valenciennes* et la *Vie de saint Alexis, fer* n'apparaît pour la première fois que dans la *Bible* d'Herman de Valenciennes, composée vers 1190.

Il me semble inquiétant que, pour résoudre un problème, on ait proposé, jusqu'à 1945, une dizaine de solutions. Il est d'ailleurs possible qu'entre-temps on ait avancé de nouvelles hypothèses, de sorte qu'il y en aura bientôt, au total, une vingtaine. J'ai l'impression que si les hypothèses au sujet d'un problème pullulent autant, les recherches se trouvent sur une mauvaise piste. Ce qui est le propre de toutes les hypothèses avancées jusqu'ici et qui en constitue, à la fois, un défaut fondamental, c'est que tous les chercheurs qui essayaient d'expliquer l'origine de *e* dans *ferai* n'ont jamais eu l'idée de résoudre en même temps les autres irrégularités que présente le développement de FACERE dans les langues romanes. Pour ne citer que quelques exemples, on sait que *font* n'est pas plus régulier que a.fr. *frai,* que *ai* se prononce comme [ə] dans *faisons, faisais,* etc., que FACERE est devenu *far, fa, fer* (selon les dialectes) en rhéto-roman, *far* en provençal, catalan et ancien espagnol, *ha, hé* en gascon, *fai* en campidan, que FACERE HABEŌ présente des formes réduites en outre en espagnol (*haré*) et portugais (*farei*), que les formes réduites abondent en italien, cf. *fo, fai, fa, fanno* (prés. de l'ind.), v.it. *fea* < FACIĒBAT, *feano* < FACIĒBANT, v.it. *fei, festi, fe, femmo, feste, fenno* (parf.), *fare* (inf.), *fa'* (impér.), que roum. *fă* < FAC n'est pas régulier non plus, etc.

On peut ajouter que le développement du futur et du conditionnel de *faire* dans les parlers modernes d'oïl n'est pas normal non plus. D'après la carte 532 de l'*ALF* (*ils feront*), la grande majorité des parlers d'oïl présentent des formes commençant par *fr-*. L'*ALF* ne contient pas de cartes pour des mots à consonne + -ACER- atone (p. ex. *plaira*), mais il est sûr que la chute de *e* dans les formes du type *frõ* n'est pas régulière. Pour s'en convaincre, on peut consulter les cartes pour *baiser* (106), *le laisser* (745), *laitue* (748), *raisin* (1129), *raison* (1130), *la vaisselle* (1350), dont les étymons latins présentent, dans la syllabe protonique initiale, un *a* suivi d'une palatale. Abstraction faite de quelques cas isolés où le mot signifiant 'raisin' commence par *rz-*, la voyelle protonique initiale, quel qu'en ait été le développement, s'est maintenue dans ces mots. L'irrégularité du développement de FACERE HABEŌ ou HABĒBAM dans les dialectes d'oïl remonte au moyen âge. La chrestomathie de

Bartsch présente 20 formes du futur ou du conditionnel à *fer-*, 2 à *fr-*, 1 à *ferr-* et 1 à *far-*, tandis qu'aucune forme commençant par *fair-* n'y est enregistrée.

Chose étrange, ni les néo-grammairiens, à qui on reproche une «atomistische Betrachtungsweise», ni les structuralistes, qui se vantent d'avoir une vue d'ensemble sur les faits linguistiques et qui ne cessent de répéter, à toute occasion, que «la langue est un système où tout se tient», n'ont soupçonné qu'il pourrait y avoir un lien entre la réduction de *fairai* en *ferai* et les autres réductions de FACERE aussi bien en français que dans les autres langues romanes. Personne n'a pensé qu'il pourrait exister un lien entre les irrégularités dans les langues romanes et le fait que déjà en latin ce verbe présente une réduction irrégulière, à savoir l'impératif FAC au lieu de *FACE. Il serait peut-être trop de demander à un romaniste qu'il tienne compte de faits non romans, qu'il s'intéresse aux réductions que subissent les verbes signifiant 'faire' en dehors de la Romania, cf. des formes réduites de l'angl. *do,* le participe *made* < *makede* ou bien quelques faits analogues slaves (par exemple la réduction de **sъtvoriti* en vieux slave et en macédonien), mais il est pourtant surprenant que personne n'ait été frappé par la ressemblance entre *ferai* d'une part et des formes irrégulières du futur comme *serai, aurai* ou *saurai* de l'autre.

L'irrégularité de *ferai* n'est pas un cas isolé. En français, il y a plusieurs centaines de telles irrégularités[2], et il en est de même pour chacune des langues du monde. Ces réductions irrégulières ont déjà fait couler beaucoup d'encre, étant donné qu'on cherchait à expliquer chaque cas d'une manière particulière. Pourtant toutes ces irrégularités s'expliquent d'une manière extrêmement simple par le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence. Résumée au maximum, cette explication se présente comme suit. Il y a une loi synchronique selon laquelle les éléments linguistiques plus souvent employés sont plus petits que ceux usités plus rarement. Il existe une sorte d'équilibre entre le volume des éléments linguistiques et leur fréquence. Mais la fréquence des éléments linguistiques n'est pas stable, il peut arriver que la fréquence d'un élément linguistique augmente, ce qui provoque un bouleversement de l'équilibre entre le volume des éléments linguistiques et leur fréquence. Or pour rétablir cet équilibre, il est nécessaire que l'élément linguistique dont la fréquence a sensiblement augmenté diminue de volume. Et l'on sait qu'il y a des abrégements provoqués par l'augmentation de la fréquence, qu'un groupe de mots peut être réduit à un seul mot (*chemin de fer métropolitain* > *métropolitain*), qu'un mot composé peut être réduit à un seul élément (*télévision* > *télé*), que n'importe quel mot peut être amputé d'une partie de son corps (*faculté* > *fac*), mais on a de la peine à comprendre que la même chose peut arriver aux éléments de mots que sont les radicaux (**avr-ai* > *aur-ai*), les affixes (*franç-ois* > *franç-ais,* c'est-à-dire

[2] W. MAŃCZAK, *Développement phonétique irrégulier dû à la fréquence en français,* in *Actes du X^e Congrès International de Linguistique et Philologie romanes,* Paris 1965, p. 911–923.

[*wɛ*] > [*ɛ*]) et les désinences (CANT-ĀVIT > *chant-a*). Alors que les plus grands romanistes du XIX[e] siècle, tels Diez[3], Schuchardt[4] ou (dans la première période de son activité) Meyer-Lübke[5] commençaient à entrevoir cette vérité tellement simple, aujourd'hui on en est plus éloigné que jamais. Il suffit de mentionner que dans la 3[e] édition du dictionnaire de Bloch-Wartburg il n'y a qu'un seul mot, la conjonction *que,* dont il est dit que «son fréquent usage l'affaiblit en *que*». Dans un récent échange d'opinions au sujet de la série *andar(e)* – *anar* – *aller* entre MM. Lanly[6], Regula[7] et Rohlfs[8], la notion de développement phonétique irrégulier dû à la fréquence n'a même pas été mentionnée, bien que, il y a plus de cent ans, Pott ait expliqué le développement de AMBULĀRE dans les langues romanes «mit zwar ungewöhnlichen, aber durch die häufigkeit des gebrauches von diesem worte gerechtfertigten buchstabenwechseln»[9].

Il se pose la question de savoir comment on peut reconnaître qu'une irrégularité du développement phonétique s'explique par la fréquence. Or les irrégularités de ce type se caractérisent par deux traits:

1° Elles consistent toujours dans une réduction irrégulière du morphème, mot ou groupe de mots. Si le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence est assez avancé, il consiste dans la chute d'un ou de plusieurs phonèmes, p. ex. *SIAT > *soit,* CANTĀRE HABĒTIS > *chanteriez,* mais quand l'évolution phonétique irrégulière se trouve dans sa phase initiale, elle ne consiste qu'en une réduction partielle d'un phonème, cf. NOSTRUM > *nôtre* > *notre,* où la voyelle a subi un abrégement.

2° Les changements phonétiques irréguliers en question n'ont lieu que dans les morphèmes, mots ou groupes de mots très souvent employés. Il y a quatre moyens de reconnaître qu'il s'agit de tels éléments linguistiques:

a) S'il existe, pour la langue et la période donnée, un dictionnaire de fréquence, on peut, bien entendu, en profiter, parce que la grande majorité des mots subissant un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence se trouvent parmi les mille mots le plus souvent employés dans la langue en question.

b) A côté du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, il existe une autre évolution irrégulière, consistant en des accidents phonétiques connus depuis longtemps sous le nom d'assimilations, dissimilations, haplologies et métathèses

[3] F. DIEZ, *Altromanische Sprachdenkmale,* Bonn 1848, p. 12.

[4] H. SCHUCHARDT, *Über die Lautgesetze. Gegen die Junggrammatiker,* Berlin 1885. Réimprimé dans *Hugo Schuchardt-Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft,* 2[e] éd., Halle (Saale) 1928, p. 73–74.

[5] W. MEYER-LÜBKE, *Grammaire des langues romanes* I, Paris 1890, p. 557–559.

[6] A. LANLY, *La série «andar(e) – anar – aller», RLiR 23* (1959), 112–130; *Encore «andar(e) – anar – aller», RLiR 24* (1960), 390–391.

[7] M. REGULA, *A propos du problème «andar, anar, aller», RLiR 24* (1960), 112–115.

[8] G. ROHLFS, *La langue d'oc, carrefour des langues romanes, RLiR 28* (1964), 97–98.

[9] A. F. POTT, *Plattlateinisch und romanisch, ZVS 1* (1852), 315.

survenues en dehors du développement régulier, en des formes hypercorrectes ou expressives. Toute cette évolution irrégulière se caractérise par le fait qu'elle a lieu, dans différentes langues, dans les mots les plus divers. Le mot français *chercher* < *cercher* présente une assimilation, *faible* < FLĒBILEM une dissimilation, *contrôle* < *contrerôle* une haplologie, *troubler* < TURBULĀRE une métathèse, tandis que *s* dans *besicles* est hypercorrect et *h* dans *herse* est censé être expressif. Mais il serait difficile de trouver, dans une autre langue indo-européenne, un mot signifiant 'chercher' qui présenterait une assimilation, un mot signifiant 'faible' avec une dissimilation, un mot signifiant 'contrôle' avec une haplologie, un mot signifiant 'troubler' avec une métathèse, un mot signifiant 'besicles' avec une prononciation hypercorrecte ou bien un mot signifiant 'herse' avec un phonème d'origine expressive. Bref, il n'y a aucun parallélisme entre les irrégularités dites assimilations, dissimilations, haplologies, etc., qui arrivent dans différentes langues. Par contre, le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence s'accomplit dans différentes langues d'une manière plus ou moins parallèle, ce qui s'explique par le fait que, malgré les différences qui séparent des communautés linguistiques, les mots les plus fréquents sont partout plus ou moins les mêmes. Par exemple, le verbe signifiant 'parler' présente dans beaucoup de langues des réductions irrégulières, cf. fr. *parler,* it. *parlare,* roum. *vorbi* < *dvorbi* (l'initiale a subi une réduction, bien que *dv* se soit maintenu dans d'autres mots d'origine slave, cf. *dvori*), des formes de NARRĀRE devenues en sarde *nárrere* (*nau, nas, nat, namus, nades,* etc.), lat. *āiō* <**agiō* (en face du régulier *adagium*), lat. *inquam* (en regard de formes plus rares comme *īnsequō, īnsecō,* etc.), angl. *says, said* (en regard du régulier *lays, laid,* où la diphtongue a persisté), russe *mol* < *molyl* < *molvil,* russe dial. *gyt* < *gryt* < *govorit,* polonais dial. *pada, peda* < *powiada, powieda,* ancien polonais *pry* < *prawi,* etc.

c) Si le morphème, mot ou groupe de mots apparaît dans une langue donnée sous une forme double, régulière et irrégulière, le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence se caractérise par le fait que la forme irrégulière est en général plus souvent employée que la forme régulière, cf. *français, Français,* plus fréquent que *François.*

d) En ce qui concerne les changements phonétiques irréguliers dus à la fréquence qui arrivent à l'intérieur du paradigme flexionnel d'un mot, il est caractéristique que les abrégements irréguliers ont lieu plus souvent dans les formes plus fréquentes que dans les formes plus rares. Examinons le développement du présent de l'indicatif HABEŌ, HABĒS, etc., en italien. Parmi les formes *ho, hai, ha, abbiamo, avete, hanno* sont irréguliers *ho, hai, ha, hanno,* ce qui s'explique par le fait que le singulier est plus souvent employé que le pluriel et la 3e personne est plus fréquemment usitée que les autres. Les formes du présent du subjonctif *abbia, abbia, abbia, abbiamo, abbiate, abbiano* sont toutes régulières, ce qui est dû au fait que le subjonctif est plus rarement employé que l'indicatif.

A titre d'exemple, examinons, d'après ce schéma, le développement du mot latin SANCTUS, dont la fréquence a certainement augmenté dans les langues romanes à cause de l'avènement du christianisme. Pour en être sûr, consultons des dictionnaires de fréquence. D'après celui de M[lle] Eaton[10], *saint* se trouve en français parmi les 1000 mots les plus fréquents, et esp. *san(to)* même parmi les premiers 500 mots. Je n'ai pas réussi à connaître la fréquence du mot *sanctus* en latin; il est pourtant intéressant de noter qu'il ne se trouve pas dans le «basic vocabulary» établi par M. Diederich[11] et comprenant 1471 mots latins.

A cause de cela, *sanctus* devrait subir une réduction de son volume, et l'on sait qu'en effet il présente des formes réduites, p. ex. en italien il y a des formes pleines *santo, santa, santi, sante* et des formes abrégées *san* et *sant'*. Les formes réduites sont dues à la fréquence, comme en témoignent les faits suivants:

1° les formes abrégées ne sont employées que devant les prénoms, avec lesquels elles sont usitées plus souvent qu'avec les noms communs, p. ex. *San Pietro, Sant'Anna,* mais *un santo diritto;*

2° les formes abrégées n'existent qu'au singulier, qui est plus fréquemment employé que le pluriel.

Dans d'autres langues romanes, les formes abrégées ont un caractère encore plus restreint: esp. *san* et port. *são* ne s'emploient qu'au lieu du masculin singulier *santo,* ce qui s'explique évidemment par le fait que le masculin est plus souvent employé que le féminin.

Que cette répartition morphologique et syntaxique des formes pleines et réduites ne soit pas due au hasard est prouvé par des faits trouvés dans les langues non romanes. En anglais, *saint* a une prononciation régulière [*seint*] et une prononciation réduite [*sənt*], [*sint*] et même [*snt*], qui n'est admise que devant les prénoms, p. ex. *Saint Paul,* tandis que dans une expression comme *a saint man* l'adjectif n'apparaît que sous sa forme pleine.

Dans les pays slaves, les toponymes du type *Saint-Denis,* tellement caractéristiques pour les pays romans, sont très rares. Voici tous les noms géographiques de ce type qu'on peut trouver pour la Yougoslavie dans *Narodna enciklopedija srpsko-hrvatsko-slovenačka:*

- *Sveti Andrija, Sveti Grgur, Sveti Ilija, Sveti Ivan, Sveti Juraj, Sveti Kleme, Sveti Kuzma, Sveti Martin, Sveti Mihovil, Sveti Nikola, Sveti Petar, Sveti Peter, Sveti Rok;*
- *Supetar, Sumartin, Sustjepan, Sutivan* (dans la prononciation populaire même *Stivan*), *Sutvid;*
- *Sveta Jana, Sveta Jelena, Sveta Marija.*

[10] H. S. EATON, *Semantic Frequency List for English, French, German, and Spanish,* Chicago (s. d.).

[11] P. B. DIEDERICH, *The Frequency of Latin Words and their Endings,* Chicago 1939.

Il en résulte que 1° les noms géographiques contenant un prénom masculin sont plus fréquents que ceux contenant un prénom féminin; 2° il n'y a que les noms géographiques masculins qui présentent une forme réduite de l'adjectif *sveti* 'saint': *Su-*, *Sut-* ou *St-*[12].

Il faut insister sur ce que les formes abrégées du type esp., it. *san* < *santo* ne sont pas des variantes proclitiques, comme on le croit communément. L'accentuation des groupes de mots du type *sanctum Petrum* et *sanctam petram* a toujours été identique. Imaginons qu'il y ait en italien des mots fictifs **santopietro* et **santapietra,* et prononçons tour à tour **Santo Pietro* et **santopietro, santa pietra* et **santapietra.* Si l'on prononce **Santo Pietro* et *santa pietra* sans aucune pause, personne ne saura distinguer **Santo Pietro* de **santopietro* ni *santa pietra* de **santapietra,* parce que, dans un groupe de deux mots, il n'arrive jamais que les deux mots soient accentués avec la même force. Le plus souvent le premier mot, plus rarement le dernier, est accentué plus faiblement que l'autre, ce qui fait que *santa pietra,* prononcé sans pause, est homonyme avec le paroxyton **santapietra.* Par conséquent, le fait que *sanctam petram* est devenu en it. *santa pietra,* tandis que *sanctum Petrum* a abouti à *san Pietro* s'explique non pas par une différence d'accentuation, mais par la fréquence, la forme plus souvent employée s'étant abrégée. Cela est confirmé par le développement de la graphie. Dans différentes langues, même là où il n'y a pas de formes abrégées du mot signifiant 'saint', il y a des abréviations graphiques de ce mot: *S.* est employé pour it. *San, Sant', Santa,* esp. *San, Santo, Santa,* port. *São, Santo, Santa; St* et *Ste* est employé pour fr. *Saint, Sainte; St.* pour angl. *Saint,* all. *Sankt; Sv.* pour serbo-croate *Sveti, Sveta; św.* pour polonais *święty, święta; sf.* pour roum. *sfînt, sfîntă; hl.* pour all. *heilig,* etc. Mais ce qui est très important, c'est que ces abréviations peuvent s'employer avec des prénoms (ou quelques autres termes religieux du type *St-Esprit*), mais ne s'emploient jamais avec des noms communs; par exemple il est impossible de mettre une abréviation dans une expression du type *la sainte autorité des lois.* Bref, une même cause, c'est-à-dire la fréquence d'emploi, est responsable des abrégements phonétiques du type *Santo* > *San* et des abréviations graphiques comme *Saint* > *St.*

Après tous ces exemples, dont le nombre pourrait être augmenté presque à l'infini, on devinera ce que je dirai sur l'origine de *e* dans fr. *ferai:* il s'agit d'une réduction qui est le résultat d'un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence d'emploi.

A l'appui de cette affirmation, on peut ajouter, à tous les faits déjà cités, que, parmi les milliers de verbes français enregistrés dans le Bescherelle, il n'y a qu'une dizaine qui présentent des réductions semblables à celles qui ont eu lieu dans *faire,*

[12] De l'avis de G. Y. Shevelov, *A Prehistory of Slavic,* Heidelberg 1964, p. 327, *Su-, Sut-* proviendrait du lat. sanctus, ce qui est invraisemblable, étant donné que *-petar, -ivan,* etc. sont slaves.

à savoir *être, avoir, aller, devoir, savoir, connaître, parler, dîner* (moins sûr est le cas de *boire, prendre, jeter,* dont l'aspect irrégulier peut s'expliquer, à la rigueur, par des changements analogiques) et que tous ces verbes sont d'un emploi extrêmement fréquent. Serait-il possible que ce soit une pure coïncidence? La connaissance la plus élémentaire du calcul des probabilités oblige à écarter définitivement une telle supposition.

Cracovie *Witold Mańczak*